

Intervention liminaire du SNES-FSU 93 CTSD – vendredi 20 septembre 2019



Le SNES, pour agir ensemble

Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs,

Durant l'été, les mouvements sociaux n'ont pas fait relâche et les luttes se sont poursuivies pour mettre en échec les politiques gouvernementales : les services d'urgence sont en grève depuis plusieurs mois, les Gilets jaunes ont repris leurs actions de manifestation, résistant à leur invisibilisation par le pouvoir central et ses réseaux pour exiger une hausse des revenus des salarié.e.s et des retraité.e.s, plus de services publics, un véritable partage des richesses, des conditions de vie meilleures, en somme une politique des *communs* qui tient en respect la brutalité néolibérale d'un gouvernement qui n'a d'autre perspective que celle, tronquée, de *gérer* et *perpétuer* le désastre. Le désert de la politique ne croîtra plus, il est partout dans l'empire des discours frelatés qui n'ont d'autre but que le dressage des subjectivités à l'évaluation quantitative de soi et des autres, l'enfermement dans le carcan obscène des rituels électoraux et médiatiques de dépossession, des rodomontades nationalistes, racistes et des mensonges grand-guignolesques dont l'outrance révoltante confine chaque jour un peu plus à l'absurde, à mesure que la légitimité du pouvoir en place s'érode. Mais au milieu de ce désert, qu'on se le dise, on ne vivra plus comme avant.

Car, autour de nous, le monde s'emballa et s'embrase, *littéralement* : il n'y a que les analphabètes émotionnel.le.s, et parmi eux.elles certain.e.s féru.e.s de homards, nous avons nommé les ravi.e.s de la Macronie en marche au pas de l'oie, pour ignorer que la mise sous cloche de la démocratie et les feux qui dévorent les forêts et les villes sont deux phénomènes coalescents. Plus les démocraties se raidissent et se racornissent dans un état d'exception permanent, plus la fonte des glaces s'accélère et plus les rejets de CO2 dans l'atmosphère sont importants. Plus des territoires entiers brûlent et plus la mince couche de vernis qui recouvrait encore les institutions démocratiques s'écaille. C'est ainsi que la question climatique prend dans l'opinion de plus en plus d'ampleur : les incendies catastrophiques qui ont ravagé l'Amazonie, la Sibérie, la forêt équatoriale africaine et continuent encore à l'heure actuelle de dévorer l'Indonésie ont contribué à *sensibiliser* la population. Ces mobilisations marquent un rejet viscéral non seulement de la politique gouvernementale, mais plus largement de pratiques de pouvoir cramponnées à un système productif qui fonce aveuglément vers son *terminus*.

Dans le même temps, le pouvoir en place feint d'atténuer son discours mais poursuit au pas de charge la mise en œuvre de son *agenda* néolibéral. Certes, il tente depuis la fin du mois d'août une opération séduction visant à laisser croire qu'il entre dans une deuxième phase de la mandature, plus sociale et plus écologique. Mais il n'en est rien. Les annonces autour de la future réforme des retraites sont là pour le prouver. Et pour ce qui est de l'écologie ? Aucun virage n'est réellement amorcé : le démantèlement de la SNCF se poursuit ; l'exploitation de l'Amazonie guyanaise, malgré les leçons données au Brésil, est toujours en cours ; les annonces du futur plan énergie semblent maintenir des orientations identiques sur le nucléaire et les énergies fossiles. La menace d'effondrement écologique et matérielle qui sous-tend le triomphe universel de la civilisation n'a jamais été aussi prégnante et oblige l'État, face aux résistances qu'il rencontre, à se dévoiler *pour ce qu'il est*, rien d'autre qu'une machinerie tentaculaire de contrôle des populations et des affects qui ne tient que par sa police.

Mais que fait la police ? Voilà qu'après avoir employé depuis des décennies dans les quartiers populaires des répertoires de coercition issus de l'époque coloniale et de la brutalité militaire, elle en est venue à se constituer en force autonome et troque peu à peu sa prérogative de « *maintien de l'ordre* » contre une souveraine capacité à fonder l'ordre sur le corps même de la société ; elle n'est plus seulement chargée de servir le contrôle social, elle inscrit l'État dans le corps social. L'État a son bras armé, alors que fait-il ? Il opère, il charcute. Le LBD est son bistouri, la GLI-F4 est sa lancette. Il marque la population, il éborgne, il mutile, il tue pour *infirmiser les êtres*, pour *infirmier les esprits*. Dans une logique contre-insurrectionnelle jusqu'au-boutiste, la férocité des classes dominantes use des discours et des pratiques de la police pour sidérer les esprits et tétaniser les corps. Dès lors, il est rien moins que surprenant que la mort de Zineb Redouane à Marseille ou la découverte du corps de Steve Maia Caniço à Nantes n'aient provoqué que des dénégations et de l'arrogance de la part du gouvernement. Désormais, en France, il est banal de se faire crever un oeil quand on est un.e manifestant.e, il est banal de mourir touchée au visage par une grenade lacrymogène quand on est une paisible octogénaire et qu'on ferme ses fenêtres parce qu'on est incommodée par la fumée, il est banal de ne pas revenir d'une fête quand on est un jeune homme passionné de musique et qu'on aime la *teuf*. À chaque fois, c'est la même antienne, aucun.e responsable n'est désigné.e et le gouvernement d'éructer : circulez, y'a rien à voir ! Le SNES-FSU continue de condamner toutes les violences policières et participera à toutes les initiatives visant à les mettre en échec. Nous exigeons l'abandon des poursuites et l'amnistie des personnes déjà condamnées pour des faits de manifestation. Dernièrement encore, à l'occasion du G7 de Biarritz, les manifestant.e.s ont été victimes d'une répression féroce.

Comme les *Jours heureux* paraissent loin au moment où le gouvernement s'attaque aux services publics, lorsqu'il entend imposer la figure du fonctionnaire *sujet* et la suppression du paritarisme au sein de sa réforme de la fonction publique, publiée cet été au *Journal Officiel* ! Il s'agit avant tout, à n'en pas douter, d'une attaque contre les personnels et contre leurs organisations syndicales. Dès janvier 2020, les mutations ne seront plus étudiées en CAP. Priorité au contrat et démantèlement du statut, importance accrue de la hiérarchie, possibilité de licencier des fonctionnaires, suppression de tous les cadres collectifs de promotion, de notation, d'avancement, disciplinaires, laissant libre cours au népotisme, conformant à la vassalité. En définitive, ce sont tout à la fois l'égalité d'accès à la fonction publique, l'équité de traitement entre tou.te.s les agent.e.s et l'indépendance des fonctionnaires vis-à-vis du pouvoir politique comme de l'arbitraire qui disparaissent. Par la suite, le gouvernement aura les mains libres pour remettre en cause le droit de grève et de manifestation dans une société atomisée où l'individu est la proie d'un libéralisme existentiel qui tend à le.la rendre éminemment gouvernable, empêché.e qu'il.elle est de tisser des solidarités matérielles, affectives, politiques.

Comme les *Jours heureux* paraissent loin au moment où le rapport Delevoye, remis au gouvernement cet été, confirme la volonté d'instaurer un régime de retraites par points ! Ce système individualiste entérine de fait la baisse du niveau des pensions et le recul de l'âge de départ à la retraite, suscitant énormément d'inquiétude pour tou.te.s les salarié.e.s. En plafonnant à 14 % de PIB le financement des retraites alors que le nombre de retraité.e.s doit fortement augmenter, le gouvernement programme la baisse des retraites pour tou.te.s. En affichant une harmonisation des régimes pour un système « *plus juste et plus transparent* », cette réforme créera à coup sûr de nouvelles inégalités. Ce sera particulièrement le cas dans la fonction publique. En renonçant au calcul des pensions sur les 6 derniers mois et en intégrant des primes très inégales, comme par exemple dans la fonction publique territoriale, voire inexistantes lorsqu'il s'agit du corps enseignant, c'est une baisse mécanique et extrêmement importante du niveau des pensions qui est programmée. Le SNES et la FSU défendent le maintien du Code des Pensions. L'âge de départ à la retraite est également remis en cause. Que ce soit par l'instauration d'un âge pivot ou d'une durée de cotisation minimum, l'objectif recherché est le même : faire travailler toujours plus longtemps. Des annonces faites sur les droits familiaux, les pensions de réversion ou encore les droits pour les aidant.e.s ne garantissent pas une amélioration de la situation, contrairement à ce qui a été dit. Le SNES et la FSU continueront de défendre l'intérêt collectif et celui en particulier des agent.e.s de la fonction publique. Pour toutes ces raisons, nous serons dans la rue aux côtés de nos collègues le 24 septembre prochain à l'occasion d'une journée de mobilisation, d'alerte et d'information auprès des agent.e.s sur la réforme des retraites. Le SNES

et la FSU ont d'ores et déjà engagé le débat avec tou.te.s les personnels sur les lourds dangers que fait peser ce projet de réforme sur le système des retraites afin de faire valoir et de porter leurs revendications et les invitent à se mobiliser pour défendre leurs droits à une retraite de haut niveau. Par ailleurs, afin d'allier justice sociale et écologique, la FSU appelle à participer à toutes les initiatives du 20 au 27 septembre prochains. Signataire du texte avec la CGT, Solidaires et les organisations de jeunesse, elle appelle à participer aux mobilisations des 20 et 21 septembre, dans le cadre des mobilisations internationales pour le climat sous le mot d'ordre « *Climat, justice sociale : mobilisation générale* ».

Dans l'éducation, comme Jean Zay paraît loin au moment où le gouvernement tente d'imposer ses réformes et ses lois avec la même brutalité et le même mépris mais, là encore, les actions de résistance aux réformes en cours restent fortes ! La session 2019 du baccalauréat a été l'occasion d'une lutte inédite. Suite à la grève du 17 juin, de nombreux.ses collègues se sont engagé.e.s dans une action de rétention des copies afin de porter des revendications très larges : refus de la réforme des lycées, du baccalauréat et de la sélection à l'université, exigence d'une revalorisation salariale significative. Des assemblées générales se sont organisées en Île-de-France pour coordonner l'action. Certain.e.s collègues ont tenu jusqu'au lundi 8 juillet dernier ! À nos yeux, ce mouvement est un élément fondateur des luttes à venir contre les politiques gouvernementales. Or, Emmanuel Macron et son gouvernement ont été extrêmement agressifs face à ce mouvement. Le Président n'a pas hésité à qualifier les personnels en lutte de « *preneurs d'otage* » et, comble d'ironie, le prélat de la rue de Grenelle, fossoyeur en chef du service public d'éducation, a employé le mot « *sacrilège* » pour vilipender ces actions. Jean-Michel Blanquer s'est montré incroyablement méprisant à l'égard des collègues dans l'action en ne cessant d'aligner mensonges et contre-vérités. L'administration s'est, elle aussi, montrée particulièrement menaçante : en CTA, Daniel Auverlot, Recteur de l'académie de Créteil, a annoncé qu'il n'hésiterait pas à retirer 15 jours de salaire aux grévistes, à compter du jour de retrait des copies. La question de l'illégalité de cette mesure a été balayée, le Recteur considérant que la lenteur du Tribunal administratif lui permettrait de briser le mouvement. Cette situation est grave et le SNES-FSU sera extrêmement attentif à la répression que le gouvernement pourrait envisager de mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire. Il soutiendra tou.te.s les collègues victimes et s'efforcera de les aider financièrement tout en accompagnant celles et ceux qui iront devant le Tribunal administratif.

Dans l'académie de Créteil, l'arrivée massive de collègues stagiaires et néo-titulaires, la mise en place de la 2ème HSA, l'application de la « *réforme* » du lycée ont eu pour conséquence directe le non-renouvellement massif des contrats pour les non-titulaires. Ce sont donc près de 1 500 collègues qui se sont retrouvé.e.s à la rentrée sans emploi et dans l'impossibilité de s'inscrire à *Pôle emploi*, faute d'avoir reçu en temps et en heure leur attestation de fin de contrat. L'année dernière, nombre d'entre eux.elles avaient pu bénéficier d'un contrat à l'année. La situation est à ce point tendue que la DPE cherche même à recruter des personnels administratifs non-titulaires pour faire face à la charge de travail et permettre les affectations attendues ! En effet, dans de nombreux établissements, les élèves sont toujours en attente de professeur.e.s. En plus de la précarité financière, la situation des collègues étranger.e.s est extrêmement préoccupante puisque nombre d'entre eux.elles risquent de se retrouver dans l'impossibilité de renouveler leur titre de séjour, sans contrat à produire auprès de la Préfecture. Devant cette situation explosive et inadmissible, le SNES-FSU s'engage aux côtés de tou.te.s les non-titulaires pour revendiquer le réemploi de tou.te.s sur des contrats annuels, la stagiarisation et la titularisation de tou.te.s ainsi que l'envoi immédiat, conformément à la loi, des attestations de fin de contrat.

Le service public d'orientation est lui aussi en grande souffrance. Fin juin 2019, le rapport Charvet a été présenté aux organisations syndicales et une réforme de l'orientation est annoncée pour l'automne. Cette réforme prend appui sur les lois *Avenir professionnel* et ORE, mais aussi sur les réformes du lycée et de la voie professionnelle pour proposer un schéma adéquationniste de l'orientation et transformer les missions de tou.te.s les personnels : déplacement au niveau des Rectorats de régions académiques du centre décisionnel de l'orientation en lien avec les Régions, fermetures de CIO, disparition de nombreux postes de DCIO, de PsyEN et de personnels de l'Onisep, affectation des PsyEN en lycée et création d'une fonction de référent.e en orientation,

spécialiste de l'accompagnement à l'orientation pour les professeur.e.s (le PRO) et CPE (le CRO). Les raisons de se mobiliser sont plus que jamais nécessaires pour tous les personnels de l'Éducation nationale. Les référent.e.s en orientation ne remplaceront pas les PsyEN et DCIO même si ces dernier.e.s sont amené.e.s à disparaître. La création de cette nouvelle mission s'inscrit dans une logique étriquée et utilitariste de l'orientation qui assigne les élèves à des filières, des métiers et des vocations prédéterminés pour répondre aux besoins économiques locaux et aux sirènes outrancières de l'employabilité. La résistance est donc de mise dès la rentrée pour préserver le service public d'orientation de l'Éducation nationale mais aussi la place de l'école dans le développement et l'émancipation des élèves. Dans le département, les équipes des CIO font face à des conditions de rentrée extrêmement difficiles qui génèrent une tension permanente : accueil d'un public très nombreux (jeunes de tous niveaux scolaire en attente d'affectation, EANA, ...), équipes incomplètes, incertitudes parmi les collègues quant à la réforme de l'orientation, les inquiétudes sont vives.

Malgré des mobilisations d'ampleur, le ministre est pour l'heure resté sourd à nos revendications : durant des mois, les personnels ont lutté contre la loi Blanquer qui introduit une logique de tri social et entreprend de mettre au pas les personnels (article 1), contre les réformes des lycées et du baccalauréat, contre le projet de loi fonction publique qui sape nos droits et garanties collectives, réclament leur retrait et exigent des créations de postes à la hauteur des besoins ainsi qu'une revalorisation salariale significative. Pendant ce temps, les mesures vexatoires à l'encontre des enseignant.e.s s'accumulent, à l'image de l'obligation de formation pour les personnels de l'éducation pendant les périodes de vacances scolaires, retirée du projet de loi fonction publique et finalement imposée par décret ministériel.

Dans les collèges et les lycées de Seine-Saint-Denis, nos inquiétudes se confirment. Après une année scolaire 2018-2019 qui s'est terminée dans le chaos d'une session du baccalauréat qui restera dans les annales, conséquence du refus du ministère d'entendre la protestation des collègues contre ses réformes, la dégradation des conditions de travail des élèves et des personnels se poursuit en cette rentrée. Contrairement aux éléments de langage que dispense le service de propagande de la rue de Grenelle, de nombreux établissements ont été touchés, tout au long de l'année dernière, dans le département comme ailleurs, par des actions locales visant à revendiquer des moyens et à contester la mise en place des réformes des lycées et du baccalauréat. On connaît la vieille ruse du ministère de la post-vérité et la machine à boniments de la rue de Grenelle tourne à plein régime : *ce dont on ne parle pas n'existe pas*.

Pour 2 000 élèves en plus dans les collèges du département à la rentrée 2019, seuls deux postes ont été créés alors qu'il faudrait une centaine de postes supplémentaires rien que pour maintenir le taux d'encadrement de 2018, déjà dégradé par plusieurs années de coupes budgétaires ! De même, malgré la dégradation du climat scolaire qui en découle depuis plusieurs années dans certains établissements, la baisse des moyens vie scolaire se poursuit avec seulement 10 AED supplémentaires pour compenser la hausse démographique ! En Seine-Saint-Denis, la logique d'économies budgétaires l'emporte une nouvelle fois sur les nécessités pédagogiques et éducatives ! Alors que la dotation moyenne en assistance éducative était de 1 AED pour 72 élèves à la rentrée 2015, 1 AED pour 74 élèves à la rentrée 2016, 1 AED pour 78 élèves à la rentrée 2017 et de 1 AED pour 80 élèves à la rentrée 2018, la baisse se poursuit avec seulement 10 AED supplémentaires à l'occasion de la rentrée 2019 pour 2 000 nouveaux.elles élèves (1 AED pour 80,5 élèves) ! De nombreux.ses enseignant.e.s mais aussi des parents d'élèves vous ont pourtant alerté l'année dernière sur la dégradation du climat scolaire dans leur établissement, à l'instar du collège Jorissen de Drancy. D'autre part, certains collèges de l'éducation prioritaire sont sacrifiés sur l'autel de cette austérité, comme le collège Jean Renoir de Bondy qui compte depuis cette rentrée 1 AED pour 115 élèves alors qu'il est classé REP et accueille des élèves allophones. Dans ce même établissement, les effectifs par division explosent : 24,20 élèves par classe en moyenne en 5ème, 24,67 élèves par classe en moyenne en 4ème. Et ce n'est pas un cas isolé : la DSDEN n'est plus en mesure de respecter les seuils (« repères ») qu'elle s'est pourtant elle-même fixés (23 élèves par classe dans les collèges classés sensibles, 24 dans les collèges REP / REP+, 26 dans les établissements non classés) ! On observe, par exemple, en comparant les graphiques de ventilation des divisions 2018 et 2019, une baisse sensible des divisions qui affichent un nombre d'élèves

supérieur à 20 (4,6 % vs 1,6%) alors que, dans le même temps, la part de divisions qui affichent un nombre d'élèves supérieur à 24 dans le département est en très nette augmentation (21,8 % vs 27,5%). Certains établissements relevant de l'éducation prioritaire affichent désormais sur plusieurs niveaux des effectifs supérieurs à 24 élèves par division : c'est le cas, par exemple, au collège Évariste Galois (Épinay-sur-Seine), classé REP, où le E/D moyen culmine, tous niveaux confondus, à 24,75 élèves par classe ! La situation est d'autant plus alarmante que la hausse très nette des effectifs dans le département ne permet plus de garantir l'inclusion des élèves issu.e.s des dispositifs spécifiques (UPE2A, NSA, ULIS,...) sans dépassement des seuils, comme c'est le cas au collège Fabien (Montreuil).

À Saint-Denis, qui continue de connaître de graves tensions dans et aux abords des établissements scolaires, la DSDEN se contente de compenser l'existant et n'a en aucun cas pris la mesure de la problématique du territoire : aucune mesure d'accompagnement n'a été décidée en termes de moyens vie scolaire (AED, AP, APS) aux collèges La Courtille, Elsa Triolet ou encore Fabien qui revendiquaient chacun des moyens horaires et humains supplémentaires pour mieux accompagner les élèves après une année particulièrement éprouvante pour les élèves, leurs parents ainsi que l'ensemble des personnels. Pire, le collège Elsa Triolet se voit privé, à la rentrée, d'un poste de médiateur.rice, redéployé au lycée Paul Eluard voisin ! Quant à d'éventuelles dotations complémentaires suite aux ajustements qui ont été opérés après le comité technique du 25 juin dernier, les engagements de la Direction académique sont, pour l'heure, restés lettre morte. Par ailleurs, la mission vie scolaire, dépêchée par l'inspection académique dans les situations d'urgence, aussi attentive et force de propositions soit-elle, ne peut à elle seule combler *ad nauseam* le manque de moyens pérennes dans les services « *vie scolaire* » de notre département (CPE et AED). Et pourtant, c'est bien de cela dont nous avons besoin : des personnels éducatifs en nombre suffisant ! Ajoutons à cela une gestion irraisonnée des personnels par les autorités académiques : collègues sur plusieurs établissements parfois éloignés, personnels non-titulaires ou TZR déplacé.e.s sans raison, imposition massive d'heures supplémentaires non désirées, chantage et pratiques managériales brutales des directions d'établissements. La recette d'une année sous tension semble prête !

La mise en œuvre de la réforme se fait au mépris de la pédagogie et des conditions de travail des élèves comme des personnels. Dans les lycées de Seine-Saint-Denis déjà surchargés, bien que les choix de spécialités initiaux des élèves de première générale ne soient toujours été respectés pour des raisons purement comptables, c'est avec jusqu'à 35 combinaisons différentes de 3 spécialités que les directions ont dû composer coûte que coûte les emplois du temps avant la rentrée. Ainsi, de nombreux.euses collègues ont été contacté.e.s pendant l'été pour des changements de répartition de service. Lors de la pré-rentrée, ils.elles ont découvert avec stupeur des conditions de travail inacceptables : des emplois du temps ubuesques pour les élèves avec des journées à rallonge et, pour les personnels, de nombreux trous et des cours mal répartis : jusqu'à 9h de cours dans la même journée, parfois 6h de cours d'affilée, des équipes pédagogiques pléthoriques pour une seule et même classe (jusqu'à 50 profs différent.e.s au lycée Jean Jaurès de Montreuil !),... La qualité des cours qui seront dispensés dans ces conditions et leur nécessaire préparation (surtout lorsqu'il s'agit de nouveaux programmes, voire de nouvelles matières...) semblent être devenues des questions accessoires ! C'est la raison pour laquelle les parents, les élèves et les enseignant.e.s continuent de se mobiliser à l'heure actuelle dans des établissements du département, comme au lycée Angela Davis (Saint-Denis) ou encore au lycée Mozart (Le Blanc-Mesnil).

En attendant, puisque nous sommes réuni.e.s aujourd'hui afin d'établir un état des lieux de la rentrée et avant d'aborder de manière plus détaillée la situation des établissements du département, nous avons souhaité, de concert avec nos camarades des autres organisations syndicales, ajouter plusieurs points à l'ordre du jour du présent CTSD sur lesquels nous souhaitons vous interroger :

- **Situation des personnels AESH dans le département** : le dernier document fait état d'un historique de l'ouverture des dispositifs ULIS (à destination des élèves relevant du handicap) depuis 2006 dans le département. D'une part, la DSDEN sait pertinemment que

la plupart des dispositifs ont déjà atteint voire dépassé à l'heure actuelle leur seuil maximal d'élèves (15 élèves au collège Jacqueline de Romilly – Le Blanc-Mesnil !) et tente de déminer le terrain en affichant un volontarisme de façade. D'autre part, ces données ne permettent pas d'évaluer les besoins réels d'accompagnement (AESH) des élèves, à l'heure où le ministère se gargarise de mettre tout en œuvre pour favoriser l'école inclusive.

- **Bilan du programme *Devoirs faits* pour l'année scolaire 2018-2019 ;**
- **Bilan de la médecine scolaire en Seine-Saint-Denis à l'occasion de la rentrée 2019.**

Nous vous remercions de votre attention.